

Monsieur le Président,

Je voudrais, tout d'abord, remercier les coordonnateurs pour les efforts entrepris dans la coordination des travaux du groupe et pour les mise à jour qu'ils ont bien voulu faire sur les nouveaux pas franchis vers l'universalisation de la Convention sur les armes à sous-munitions, ainsi que les défis à relever dans ce cadre.

A ce sujet, il est heureux de noter la poursuite de l'engagement vers l'universalisation de la Convention.

Sous ce rapport, ma délégation se félicite de l'adhésion de nouveaux pays, portant le nombre d'Etats parties à 81.

Ma délégation se réjouit également de l'esprit de coopération dont font montre certains Etats non parties, ainsi que du soutien et de l'appui d'une forte coalition

d'organisations non gouvernementales et de la société civile.

Il convient de rappeler, à juste titre, que l'application effective de la Convention et du Plan d'Action de Vientiane nécessite la mobilisation de tous, y compris certaines puissances qui n'ont pas encore adhéré au traité. Il nous faut, par conséquent, renforcer les initiatives visant à convaincre ces Etats de la nécessité d'adhérer à cette convention. C'est pourquoi je suis heureux de l'annonce faite par le Togo qu'il abritera les 22 et 23 mai 2013 une rencontre internationale sur l'universalisation.

Pour sa part, le Sénégal bien que n'étant pas confrontée à la problématique des armes à sous-munitions, reste fermement engagé dans la mise en œuvre effective de cet instrument.

Cet engagement est d'autant plus fort que notre conviction est faite que cette convention constitue l'une des avancées majeures dans les efforts internationaux

pour protéger les civils des effets dramatiques de ces armes folles, ainsi que pour répondre à leurs besoins humanitaires et à l'impact de celles-ci sur le développement.

Je vous remercie.